

années nous fournit des éléments de réponse. Par nature, ces relations ont tendance à échapper à toute gestion et à tout contrôle. Elles s'inspirent d'idéologies et de modèles de civilisations opposées et, de part et d'autre, elles sont capables de semer la destruction sur tous les continents. Tout comme les guelfes et les gibelins, les deux parties prônent des conceptions totalement opposées de l'ordre politique, des valeurs humaines et du comportement social.

En tant que Canadiens, nous savons ce que nous voulons. Nous avons œuvré sans relâche en faveur de la paix et de la sécurité dans le monde. L'OTAN a sans doute été, au cours des trente-cinq dernières années, l'un des instruments de prévention d'une guerre nucléaire. Le Canada a également été l'un des premiers pays à œuvrer aux Nations unies et ailleurs pour le contrôle des armements et le désarmement. Notre industrie nucléaire nous a, par la force des choses, rendus experts en matière de garanties d'utilisation pacifique du nucléaire, et a provoqué chez nous un engagement particulier en faveur de la non-prolifération. Nous avons constamment milité en faveur d'un traité visant l'interdiction complète des essais nucléaires, d'une convention interdisant l'utilisation des armes chimiques, et d'un accord prohibant le déploiement de toute arme dans l'espace.

Nous avons su assumer notre rôle dans les périodes de coopération et faire notre part dans les périodes de confrontation. Nous nous sommes taillé, dans le domaine des relations Est-Ouest, une place bien à nous, déterminée par notre histoire et notre géographie, par notre appartenance à l'OTAN, par les vagues successives d'immigration, par des priorités comme le commerce et les droits de la personne et enfin, par ce sens du réalisme qui, selon John Holmes, est à la fois l'accomplissement et la satisfaction de la maturité, chez les puissances moyennes.

Je ne crois pas que nous nous soyons jamais fait d'illusions au sujet de la détente, qui a été éphémère et critiquée de toutes parts. Et je n'ai certes pas honte du rôle que j'ai moi-même joué dans ce processus, issu d'une conjoncture marquée des deux côtés par des considérations géopolitiques, des aspirations économiques et un leadership collectif.

Mais le processus est trop vite devenu un élément du problème. Les principaux progrès de la fin des années soixante et du début des années soixante-dix ont été réalisés avec difficulté, peut-être à cause des trop nombreuses conditions qui s'y attachaient. Les historiens voudront sans doute s'interroger sur les raisons pour lesquelles au cours d'une même année, soit en 1975, la structure officielle de la détente a atteint son point culminant, avec la signature de l'Acte final d'Helsinki, tandis que son objectif général était sur le point de s'effriter par suite de l'intervention aventuriste de l'Union soviétique et de Cuba en Angola.

La détente a rapidement donné des signes de faiblesse d'un processus vidé de sa substance. Des questions aussi fondamentales que les droits de la personne, la coopération économique et l'hégémonie dans des sphères d'influence névralgiques ont fait l'objet de chantage d'un côté comme de l'autre. La détente est devenue à la fois divisible et réversible.

Pourtant, je ne suis pas prêt à dire qu'elle a été un échec. La détente a eu des effets bénéfiques évidents du point de vue de la stabilité et de la coopération. Pour ce qui est de son influence à long terme, sur